

## Vente au profit de Mme Najema DAHBI d'une parcelle de terrainsise 10 rue Francis Ponge

**M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur** : La commune a décidé de mettre en vente une parcelle sise 10 rue Francis Ponge et cadastrée section LS n° 452.

D'une surface de 353 m<sup>2</sup>, cette parcelle est classée en zone UDa du POS secteur Nord.

Les différents propriétaires riverains ont été consultés sur la base d'un prix correspondant à l'estimation des Services Fiscaux, soit 19 415 €.

Seule Mme DAHBI Najema demeurant 36 rue Jacques Prévert a fait part de son souhait de se porter acquéreur de ce bien.

Un accord est intervenu sur les termes de la transaction, à savoir :

- cession au profit de Mme DAHBI Najema de la parcelle LS n° 452 au prix de 19 415 €,
- frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77.824.775.501.30100.

Cette propriété est enregistrée à l'inventaire comptable sous le numéro Bat P 81301.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette vente aux conditions ci-dessus énoncées,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 7 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 25 janvier 2006.*